

# Conditions Générales d'Utilisation du programme de fidélité Cacolac

**Bleu Vif** Société par actions simplifiée dont le siège social est sis 6, route de Pitoys 64600 Anglet, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bayonne sous le numéro 489 489 815, propose pour son client Cacolac un programme de fidélité (ci-après le « Programme »).

## 1. Caractéristiques du Programme Cacolac

Le Programme proposé par Bleu Vif a pour objet de faire bénéficier les consommateurs de Cacolac qui l'auront consenti (ci-après les « Membres ») des avantages décrits ci-après lors de leurs achats de produits Cacolac.

## 2. Adhésion au Programme

L'adhésion au programme de fidélité est automatique et simultanée lors de la création de son compte client sur le site [www.cacolac70ans.fr](http://www.cacolac70ans.fr) par le consommateur. L'adhésion au programme est gratuite. Peuvent en bénéficier toutes les personnes physiques majeures ayant leur domicile en France, Corse comprise. Les sociétés, associations et groupes ne peuvent pas s'inscrire ni bénéficier du Programme. Un client ne peut s'inscrire qu'une seule fois au programme. Cette adhésion est strictement personnelle et ne peut bénéficier à une autre personne. L'adhérent ne peut ni donner ni prêter son compte à un tiers. L'adhésion au Programme ne donne pas lieu à la délivrance d'une carte de fidélité physique, ni de numéro de carte.

## 3. Principe du Programme de fidélité Cacolac

Afin de bénéficier des points fidélité, le client doit ouvrir un compte sur [www.cacolac70ans.fr](http://www.cacolac70ans.fr) et renseigner les champs suivants :

- Prénom
- Nom de famille
- Une adresse email valide
- Un mot de passe
- Une adresse postale
- Un numéro de portable
- Son souhait, ou non, de recevoir les communications Cacolac
- Sa déclaration pour avoir pris connaissance du règlement complet et des conditions générales d'utilisation

Les Membres du Programme capitalisent des points fidélité au fil de leurs achats. Lorsque le Membre dispose d'un capital de points fidélité suffisant, il peut faire l'acquisition de cadeaux-collectors, selon le nombre de points collectés, et selon le barème suivant :

<b>Goodies</b>	<b>Points</b>
Stickers	80
Stylos	80
Ballon de rugby en mousse	100
Porte-clés	100
Eventail	120
Yoyo	150
Affiches bleu	150
Affiche vintage vache	150
Frisbee	180
Chaussettes	200
Totebag	300
Banane	300
Lunettes de soleil	200
Tasse émaillée verte	350
Tasse émaillée rouge	350
Gourde	450
Bob	350
Molky	700
Thermomètre email	700
Chilienne classique	900
Skate	1100
Pouf géant	1100
Polaroïd	1100
Casque scooter	1100

#### **4. Authentification et reconnaissance des Membres**

Tout Membre du Programme pourra s'authentifier sur le site grâce à son profil habituel (Login/e-mail et mot de passe) pour être reconnu en qualité de Membre et bénéficier des avantages associés. Il est de la seule responsabilité du Membre, qui est alerté sur les risques encourus, de préserver la confidentialité de ses paramètres d'authentification sur le site. Cacolac ne saurait être tenu responsable en cas de manquement du Membre à ce principe.

## **5. Capitalisation des points**

### **5.1. Règles d'acquisition**

Le Membre commence à capitaliser des points fidélité dès lors qu'il déclare, selon les manipulations inhérentes au site [www.cacolac70ans](http://www.cacolac70ans), son premier achat, pendant la durée du Programme. La période de validité des points non consommés est valide à partir de leur génération et jusqu'à la fin de l'opération.

Chaque article Cacolac acheté en magasin donne droit au crédit d'un certain nombre de points. Cacolac peut librement administrer des opérations, ponctuelles ou permanentes, grand public ou ciblées, qui seraient susceptibles de modifier, à la hausse ou à la baisse, le nombre de points fidélité associés à l'achat d'un article. Le cas échéant, les Membres en seront informés par tout moyen.

Le barème d'obtention des points accordés est librement défini par Cacolac qui pourra, à tout moment et à sa seule initiative, le modifier. Les Membres seront alors informés du nouveau barème en vigueur par tout moyen.

### **5.2. Consultation du compte et validité des points**

En accédant à son compte client sur le site [www.cacolac70ans.fr](http://www.cacolac70ans.fr), le Membre peut librement connaître le solde de ses points.

Dès qu'un achat est effectué en magasin et enregistré par le client sur son espace, les points fidélité générés sont immédiatement inscrits au compte du Membre.

## **6. Divers**

La vente, l'achat, le courtage, la revente, le troc ou l'échange de points fidélité est strictement interdit.

Cacolac décline toute responsabilité en cas d'utilisation frauduleuse ou abusive des points fidélité et/ou en violation des présentes conditions générales d'utilisation, et se réserve le droit d'engager toute action qu'elle jugera utile pour la défense de ses intérêts.

Il pourra à tout moment être décidé de modifier ou de compléter les présentes conditions générales d'utilisation. De même, le Programme de fidélisation pourra être écourté, interrompu ou arrêté à tout moment. Le cas échéant, ces situations seront portées à la connaissance des Membres par tout moyen jugé utile.

En cas de cessation du Programme de fidélisation à l'initiative de Cacolac, les points acquis sur le compte du Membre pourront être utilisés jusqu'au 15 octobre 2024. Au-delà, ils seront définitivement perdus.

Toute utilisation du Programme contraire aux présentes conditions générales d'utilisation pourra être sanctionnée par l'annulation immédiate, à l'initiative de Cacolac, du statut de Membre du client, de ses avantages, la clôture de son compte et la suppression de l'ensemble des points fidélité cumulés, sans qu'aucune indemnité ne puisse être réclamée par le Membre à quelque titre que ce soit.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 chaque Membre dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition à l'ensemble de ses données personnelles en cliquant sur le lien « contact » dans la rubrique « Aide-Contact » du site ou par courrier et en justifiant de son identité, à : Cacolac, programme Cacolac70ans, Bleu Vif : 6 route de Pitoys, 64600 Anglet.

L'adhésion au Programme de fidélisation est soumise à l'acceptation sans réserve de l'ensemble des présentes conditions générales d'utilisation et à l'arbitrage en dernier

ressort de Cacolac pour toutes contestations relatives à l'interprétation et à l'application des présentes conditions générales d'utilisation.